



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 26 JUILLET 2018

ADMINISTRATION - INTERCOMMUNALITÉ :

▫ Le Conseil municipal approuve les tarifs des services périscolaires et de restauration au 1^{er} septembre 2018 – annule et remplace la délibération n°D2018_5_2.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS :

- Le Maire, par délégation, commande l'acquisition d'appareils électroménagers de cuisine dans le cadre de la rénovation de l'appartement de la mairie.
- Le Maire, par délégation, commande des travaux de doublage du bâtiment École-Mairie.
- Le Maire, par délégation, commande des travaux d'alimentation en eau de la grenette.

EMPLOI – PERSONNEL :

▫ Le Conseil municipal approuve la suppression d'un emploi permanent à temps complet.

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil municipal approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle B 1514 pour un futur alignement de la route des Chavannes.
- Le Conseil municipal procède à la deuxième attribution de subventions pour 2018.
- Le Conseil municipal approuve une décision modificative n°1 du budget communal.
- Le Conseil municipal approuve la souscription d'un emprunt.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption urbain sur la parcelle A 523.
- Le Maire, par délégation, renonce au droit de préemption urbain sur les parcelles B 454 et 455.

VOIRIE – RÉSEAUX – FORÊT – ESPACES NATURELS :

(néant)

ACTION SOCIALE :

(néant)

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
Le présent acte a été affiché à la porte de la mairie
conformément au code général des collectivités territoriales
du 27/07/2018 et jusqu'au 13/08/2018
LE MAIRE,

